

Nantes, le 30 juillet 2021

## Tester son projet de commerce avec « Ma boutique à l'essai »



Remettre en activité des locaux commerciaux vacants et permettre à des porteurs de projets de tester grandeur nature, pendant 1 à 2 ans, leur projet dans des boutiques à l'essai, c'est tout l'objet de « Ma boutique à l'essai », un dispositif porté par Nantes Métropole depuis 2018. Après Rezé et Brains, 3 nouveaux locaux sont proposés par la métropole à Nantes dans le quartier du Breil. L'appel à candidatures est lancé pour y accueillir une activité de commerce ou de service, les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour y répondre.

Nantes Métropole lance un nouvel appel à candidatures pour 3 commerces dans le quartier du Breil, au centre commercial Breil-Coubertin : 3 locaux de 63 m<sup>2</sup>, 71 m<sup>2</sup> et 122 m<sup>2</sup> sont disponibles. Les candidats retenus pourront ainsi tester leur projet pendant 1 à 2 ans en grandeur nature tout en bénéficiant d'un accompagnement technique personnalisé avant et après l'ouverture. C'est l'occasion pour les futurs commerçants de confronter leur projet de commerce à la réalité du marché, de découvrir le métier de commerçant et de développer leurs compétences.

La date limite de candidature est fixée au 30 septembre 2021.

### Le dispositif, ouvert à toute personne souhaitant créer un commerce de proximité, propose :

- un local commercial
- un emplacement au cœur d'une polarité au loyer modéré
- l'appui technique de partenaires pour la création d'entreprise
- la possibilité de s'installer après avoir testé son idée

### Un projet au service du quartier

Le Breil Malville est un quartier résidentiel de la Ville de Nantes, situé au Nord Ouest de la commune. Le Centre Commercial de ce quartier est localisé sur un axe très passant, le boulevard Pierre de Coubertin, et bénéficie d'un parking. Il est actuellement constitué de 4 activités (boulangerie, primeur, supérette, tabac-presse) et présente un potentiel de renforcement de son offre en commerces et services à la population.

### Pour se renseigner ou s'inscrire :

Nantes Métropole Aménagement – 02 40 68 70 05 - [accueil@nantes-am.com](mailto:accueil@nantes-am.com)

Chaque dossier passera devant un comité d'experts pour validation après la clôture des candidatures à partir du 30 septembre.

La réussite de ce concept repose sur l'investissement de tous les acteurs, publics ou privés :

- Nantes Métropole qui a adhéré en 2017 à la Fédération des Boutiques à l'essai, et les communes concernées ;
- les chambres consulaires ;
- les associations de commerçants ;

## Communiqué de presse

- les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise que sont Les Sup'Porteurs de la Création 44, les banques, experts-comptables,...
- ainsi que les bailleurs de locaux commerciaux.

En lien avec les objectifs de chaque commune, Nantes Métropole assure la médiation avec les propriétaires privés pour la remise en activité de leurs locaux vacants dans les centres-villes, centres-bourgs, quartiers et en intervenant, en priorité, sur les secteurs les plus fragiles.

Cette initiative vient compléter les différentes politiques publiques en faveur de l'emploi et de la dynamisation commerciale des centres-villes et des quartiers avec :

- création de logements ;
- rénovation des espaces publics ;
- soutien aux animations développées par les associations de commerçants ;
- appui aux démarches de formation et de communication menées par les chambres consulaires ;
- maîtrise du développement commercial dans les pôles majeurs périphériques...